



## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse d'un nouveau site ou d'une modification substantielle d'un site existant

#### Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	8 <sup>ème</sup>
Nom de site	315804	Numéro	T10966
Adresse du site	15, avenue de Friedland	Hauteur	R+10 (31m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout 700MHz sur un site existant 2G/3G/4G et ajout de 3 antennes en tant que réservation antennaire pour les technologies futures		
Complément d'info			
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

#### Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	12/12/2018
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	28/12/2018
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	12/02/2019
Historique et contexte	

#### Objet de la demande

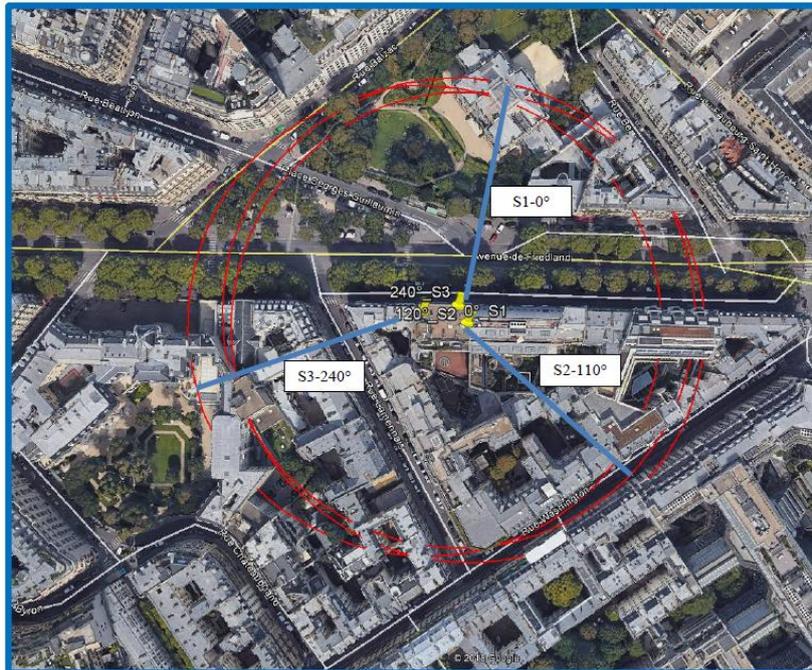
Motivation de l'opérateur	Afin d'optimiser la qualité radio ainsi que de répondre favorablement à l'augmentation continue de nouveaux clients Bouygues Telecom sur la ville de Paris, l'opérateur souhaite modifier le relais de radiotéléphonie mobile existant.		
Détail du projet	Renforcement des fréquences (ajout 700MHz) d'un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 0,110 et 240°.		
Distance des ouvrants	5m des ouvrants les plus proches	Tilts (degrés)	Entre 7 et 14°
Estimation	0° <3V/m - 110° <5V/m - 240° <5V/m	Vis-à-vis (25m)	R+6 AZ 110 et 240°
Divers			

#### Incidence visuelle

Intégration antennaire	Ce projet consiste à remplacer les trois antennes existantes pentabandes de 2m par trois antennes Heptabandes de tailles identiques. 3 mâts et 3 autres antennes seront installés en tant que réservation antennaire pour les technologies futures.		
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés au pied des antennes et invisibles depuis la rue.		
Hauteur antennes/sol	34.31m (Az 0°) 33.19m (Az 110 et 240°)		

<b>Date :</b>		<b>Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :</b>	
Avis Mairie d'arrondissement :			Favorable <input type="checkbox"/>
			Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis			

## Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



AUCUN ÉTABLISSEMENT PARTICULIER DANS UN RAYON DE 100 M AUTOUR DES ANTENNES

## Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes

Pas d'immeuble rencontré dans un rayon de 25m en vue directe

 25m

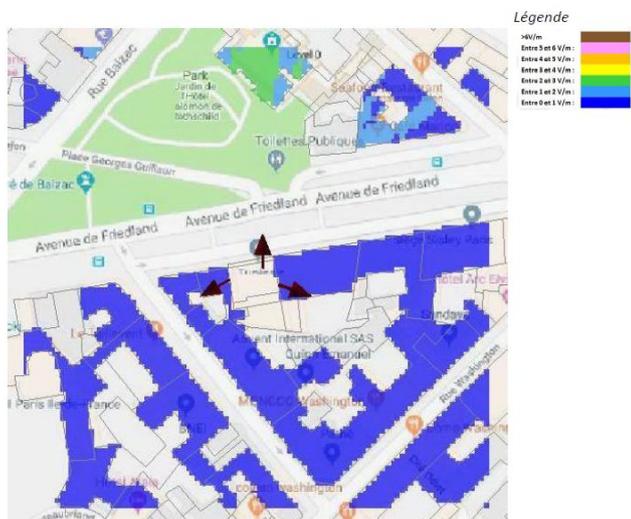




## Simulation et conformité au seuil de la Charte

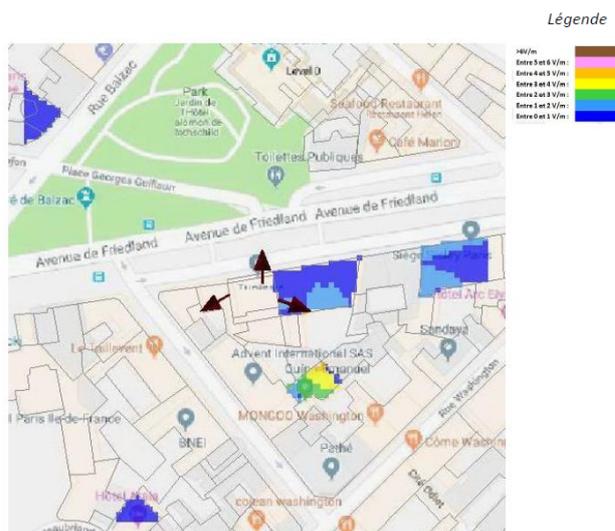
a. Azimut 0°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 2-3 V/m.  
La hauteur correspondante est de 19,5 m.



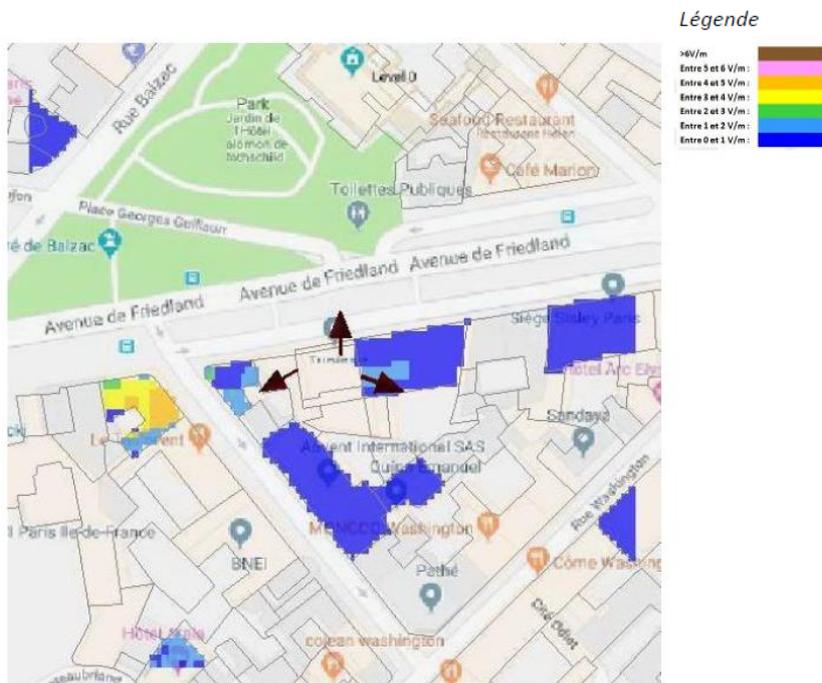
b. Azimut 110°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 110°, le niveau maximal calculé est compris entre 4-5 V/m.  
La hauteur correspondante est de 28,5 m.



c. Azimut 240°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 4-5 V/m.  
La hauteur correspondante est de 25,5 m.



[Fond de carte (Google Roadmap), source : Google]  
[Logiciel de simulation : Atoll Radio]

### c) Conclusions

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne :

	Azimut 0°	Azimut 110°	Azimut 240°
Niveau maximal	entre 2-3 V/m	entre 4-5 V/m	entre 4-5 V/m
Hauteur	19,5 m	28,5 m	25,5 m

## Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :

Antennes BYTEL



Etat projeté :

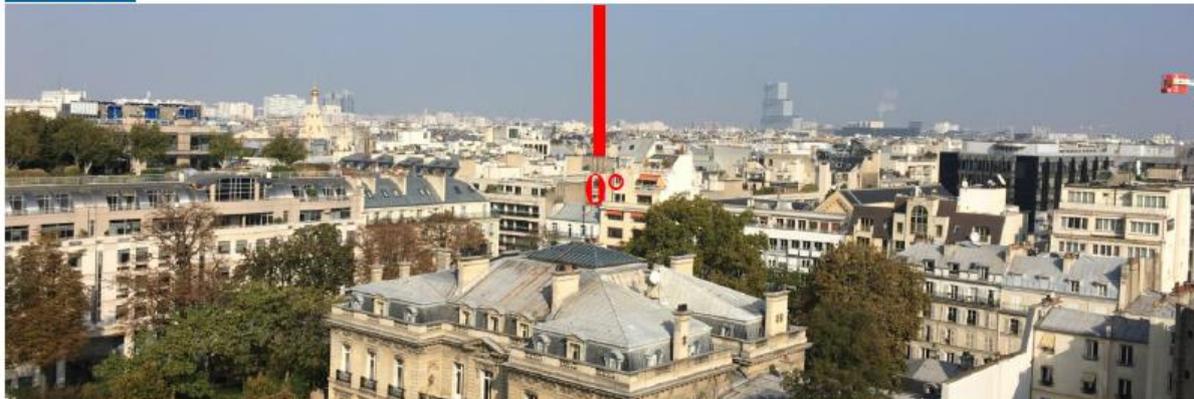
Changement d'antenne de taille identique pour les antennes de 2m et ajout d'un mat pour une antenne en réservation antennaire de taille 0.9m

Antennes BYTEL



## Vue des Azimuts

Azimet 0°



Azimet 120°



Azimet 240°

